

La sortie d'activité des travailleurs migrants

Martine DORANGE *

L'action plus spécifique dont nous allons parler s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des transitions, puisque nous abordons la préparation à la retraite. Le Groupe CRI a été précurseur en matière de préparation à la retraite. Dès 1974 un programme de séminaire de formation a été mis au point et proposé aux salariés en activité proches de la retraite des entreprises adhérentes du groupe. Les stages se sont multipliés avec les mesures de départ en pré-retraite, notamment chez Renault.

Au départ, un même module était proposé à l'ensemble des salariés, toute population confondue. L'objectif était de préparer les individus à cette nouvelle étape en termes de réflexion, d'échanges et de projet de vie, et en terme d'information (ressources à la retraite, gestion du patrimoine et transmission, santé et action sociale). Très vite, nous nous sommes rendus compte que ces stages ne répondaient pas aux attentes et aux préoccupations des populations d'origine étrangère. Nous avons donc réfléchi à un module spécifique destiné aux travailleurs migrants. Ces stages ont été rapidement appréciés notamment à l'usine Renault de Flins où nous les proposons depuis 1987.

La pré-retraite

Pour ces travailleurs migrants, issus majoritairement du sud du Maroc et arrivés en France dans les années 60, sous contrat, pour travailler dans les mines, puis chez Renault à la fermeture des mines, la pré-retraite est conséquente. Elle leur permet d'attendre l'âge de la retraite, c'est-à-dire 65 ans, en étant indemnisés par les ASSEDIC et en continuant à cotiser pour la retraite. Le statut de pré-retraité peut être considéré comme un moindre mal mais il n'est pas

sans contrainte et sans incidence. Au plan économique, le salaire de remplacement est égal à 65% du salaire brut. Au plan administratif, un pointage annuel est obligatoire. Enfin, pour pouvoir continuer à percevoir ou à bénéficier des prestations sociales, il faut impérativement résider en France.

Objectif des stages

Il s'agit bien évidemment d'accompagner la sortie d'activité et le passage à la pré-retraite de ces travailleurs : (accompagner modestement...)

* en terme d'information

- sur les régimes de retraite et les démarches qu'ils auront à faire pour percevoir cette retraite, au moment où il le faut et la plus complète possible.
- sur la législation, conditions de retour au pays, déplacements entre la France et le pays d'origine, carte de résident, nationalité, maintien des droits à la sécurité sociale.
- sur les services sociaux à leur disposition dont celui du Groupe CRI
- sur les conditions de départ de l'entreprise et les liens entre les ASSEDIC et RENAULT.
- sur la santé.

* en terme de préparation et de prévention

- en écoutant : écouter et respecter des gens qui ne l'ont pas été assez et leur donner la parole est très important.
- en évoquant avec eux cette nouvelle étape, leurs choix, leurs projets, les répercussions familiales, les inquiétudes et les questions.
- en tentant de les rassurer sans nier la réalité,

- en tentant de les valoriser,
- en tentant de déculpabiliser ces hommes.

Constats

Nous observons deux situations : celle des hommes qui vivent seuls en France, le plus souvent dans des foyers ou à l'hôtel, ceux que nous appelons les célibataires, d'une part ; et celle des hommes qui ont choisi le regroupement familial et qui vivent en famille ici, d'autre part. Dans les deux cas, un accompagnement s'imposerait, au-delà des stages de préparation à la retraite. Pour les célibataires, la situation pourrait sembler relativement simple. Les répercussions économiques sont moindres, même si elles existent. Par contre, ils doivent garder une résidence en France pour continuer à bénéficier des prestations sociales, ils doivent également pointer. Un retour définitif est donc exclu et la valise demeure leur fidèle compagne. La nostalgie par rapport au pays d'origine persiste, le travail ayant cessé, il n'y a donc plus de raison de rester en France. Pourtant, retrouver une famille, des enfants qu'on a croisés deux mois par an, qui ont grandi sans leur père, réapprendre à vivre avec eux quand on a vécu seul pendant des années, c'est extrêmement difficile. A ce propos, l'un d'entre eux m'a dit : "Là-bas, ils attendent les cadeaux, l'argent, pas le père...". Un autre m'a rapporté les mots d'un de ses enfants : "Rentre dans ton pays, c'est pas chez toi ici !". Pour les célibataires, le retour et l'adaptation ne sont pas aisés. Ce qui était possible deux mois chaque année ne l'est plus. Certains souhaiteraient reprendre leur rôle de chef de famille mais ne le peuvent pas toujours.

Et puis, il y a : "le ici et le là-bas" oublié trop souvent. Ils sont de là-bas mais aussi d'ici. Le besoin de revenir ici, en France, existe, au-delà du maintien des droits, c'est leur réalité et il faudra un jour l'admettre et en tenir compte. Pour l'instant, des deux côtés de la Méditerranée, nous sommes dans le déni. Pour illustrer cet état de fait, je vais à nouveau citer un stagiaire, c'est eux qui en parlent le mieux. Il m'a dit ceci : "Je suis comme une souris entre deux chats : la France et le Maroc. La France, elle m'a bouffé, elle veut me jeter ; le Maroc, il veut mon argent, pas moi". Le foyer, c'est le lieu du lien entre ici et là-bas, c'est souvent la seule alternative possible. Ils y retrouvent leurs frères de là-bas et d'ici, ceux qui ont partagé la même réalité.

Autre situation, celle de ceux qui ont choisi de vivre en France, en famille. La pré-retraite permet d'avoir des revenus stables mais diminués, alors qu'ils sont confrontés à l'augmentation des loyers, à la baisse de l'allocation logement ou de l'APL, au chômage des enfants majeurs, à la diminution des prestations familiales au fur et à mesure que les enfants grandissent. Les répercussions familiales sont nombreuses. Dans les familles, les pères sont fréquemment contestés. La pré-retraite induit un changement de fonctionnement, de repères, destabilise le rôle et le statut du chef de famille. La mission du père est de subvenir aux besoins de sa famille, il est également le détenteur de l'autorité et il est, en principe, le modèle auquel ses fils doivent s'identifier. Lorsque nous écoutons le discours des hommes de cette première génération et celui de leurs enfants, nous constatons trop souvent que l'image du père est désinvestie et dévalorisée, y compris quand ils travaillent. En fait, au sein de sa propre famille, le père est, et reste, "l'immigré soumis, exploitable et corvéable à merci". Le travail ne leur confère pas systématiquement une image positive. En revanche, l'arrêt du travail modifie son statut, sa fonction, et la vie quotidienne et matérielle de sa famille. Son autorité est respectée parce qu'il est le seul à détenir le pouvoir économique, l'épouse n'ayant pas de revenus personnels. La pré-retraite, la baisse de revenus qui en découle, modifie ce pouvoir.

Par ailleurs, l'observation de la composition des familles migrantes nous amène à constater une différence d'âge importante entre époux, les femmes étant beaucoup plus jeunes. En vivant en France, les femmes se sont ouvertes à une vie sociale en suivant notamment la scolarité de leurs enfants, elles ne se cantonnent plus uniquement à la gestion de la maison et du quotidien. Elles ont pris d'autres habitudes, adopté d'autres comportements, elles ont goûté à une liberté toute relative, elles rêvent sinon d'intégration, au moins d'évolution.

Libéré de ses obligations professionnelles, l'époux devient omniprésent au domicile conjugal, découvre le vécu de la famille. Les pères cherchent à reprendre le pouvoir et perturbent les habitudes de vie des femmes et des enfants. Comme pour les célibataires, la pré-retraite réactive la nostalgie et le désir de retour au pays. Le travail ayant cessé, rien ne justifie plus une résidence permanente en France. Il y a quelques années, certains profitaient des vacances pour laisser leur famille au pays, sans l'avoir prévenue, autoritairement.

Aujourd'hui, il y a toujours concertation et négociation. Bien évidemment, les femmes et les enfants s'opposent au projet de retour, pour des raisons de scolarité, de mode de vie, de relations, de langue et de culture. Les pères ont conscience du risque d'échec que représenterait une décision autoritaire. Ils renoncent, se sentent contestés et frustrés. Le conflit familial s'aggrave fréquemment. Ils adoptent alors la solution de faire des séjours prolongés au Maroc, avec ou sans le consentement de la famille. Lorsque les séjours au pays se multiplient, il y a pour la famille résidant en France, la crainte de le voir prendre une seconde épouse. On constate une augmentation des demandes de divorces et ces demandes émanent des femmes. Autrement dit, non seulement il est nécessaire de suivre et d'accompagner les hommes, mais il est aussi impératif de prendre en charge les familles pour préserver la structure familiale.

musée de la mine de Douai a été organisée et une animatrice est plus particulièrement chargée de cette population. Il s'agit néanmoins de réponses en terme d'activité ponctuelle qui constituent un progrès mais qui amènent des questions.

Faut-il mettre en place des activités spécifiques avec le risque de construire à nouveau un ghetto ? Ne faut-il pas davantage développer des passerelles entre retraités et entre générations ? Et pourquoi ne pas tenir compte du "ici et du là-bas" ? La question est vaste. Il est certain que nous avons des hommes en souffrance. Cette souffrance, il conviendrait de la prendre au sérieux. Ces hommes vont vieillir avec peut-être plus de risques de psychopathologies et de dépendances psychiques. Il est impératif de traiter et d'entendre leur souffrance. ■

* *Psychosociologue, Paris*

Pré-retraite et projet de vie

Lorsque nous abordons la question des projets de vie en stage, nous obtenons une réponse que j'ai résumée à cette formule : les 3 M = Maison, Marché, Mosquée. Certains disent s'ennuyer. Ils sont contents qu'au pied des HLM de banlieue, il y a maintenant deux groupes : les jeunes au chômage et les vieux inactifs. Les deux groupes ne communiquent pas, ou rarement. Ces hommes culpabilisent terriblement. En acceptant de venir travailler en France, en faisant venir leur famille, ils espéraient pour leurs enfants une situation meilleure, une éducation, une profession. Or, la situation est difficile et leurs enfants ont du mal à intégrer le monde du travail, sans parler des problèmes de délinquance qui rejaillissent sur l'ensemble. Ces hommes se sentent responsables, coupables, ils ont honte et ils ont mal. Pourtant, lorsque nous les écoutons évoquer leurs souvenirs, leur enfance, leur arrivée en France, leur passage du désert à la mine pour certains, leurs difficultés de langage, l'usine, la solitude et toutes les anecdotes qui ont jalonné leur parcours : ils sont exceptionnels de dignité, de courage, d'intelligence et de capacités d'adaptation. C'est cette image-là qu'il faut montrer à leurs enfants ! Actuellement, des demandes d'activité émergent de plus en plus. Pour l'instant, il n'y a aucune démarche de réflexion, on se contente de répondre à l'urgence. Au centre social du quartier de la Vigne Blanche des Mureaux une salle a été mise à la disposition des pré-retraités et des retraités, des jardins ouvriers ont été créés, une sortie au